



Opérateur / Opératrice à l'assainissement des eaux
Service des travaux publics
Poste temporaire – 16 semaines

À propos de Mont-Tremblant :

S'établir à Mont-Tremblant, des choix... peu importe votre

NATURE : bord de l'eau, montagne, milieu naturel, urbain et villageois. Un terrain de jeux à ciel ouvert !

La Ville de Mont-Tremblant déborde d'activités sportives et culturelles : pistes cyclables, de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre, complexe aquatique aréna, circuit d'entraînement pour vélo, course à pied, natation, parc récréatif de vélos, golfs, salles d'exposition, salle de spectacles, bibliothèques, spectacles en plein air, marché d'été et plus encore.

Une ville pour tous avec ses garderies, écoles primaires, école secondaire, Centre collégial, centre de formation professionnelle, Université du 3^e âge.

Changer de NATURE, c'est facile avec le transport en commun de Mont-Tremblant et la carte *Vivre Mont-Tremblant*.

Notre mission :

Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes, dont la mission est d'offrir des services efficaces, efficients et diversifiés afin d'assurer l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

Elle favorise l'équilibre et l'harmonie dans toutes ses sphères d'intervention.

Elle améliore de façon constante l'expérience Mont-Tremblant et encourage un mode de vie sain et actif.

Elle assure la mise en valeur de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

Elle se base sur les principes de développement durable afin d'assurer une économie forte et variée de son territoire.

Les personnes intéressées à postuler doivent transmettre leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant 16 h 30 le 6 avril 2018.

Par la poste :

Service des ressources humaines
Affichage 2018-27-TP
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant QC J8E 1V1

Par courriel :

ressourcesshumaines@villedemont-tremblant.qc.ca

Description sommaire du poste :

Sous l'autorité du superviseur à l'assainissement des eaux, le ou la titulaire de cette fonction assure l'opération et la surveillance des systèmes de contrôle informatisés et des équipements connexes afin d'assurer le traitement et la distribution de l'eau. La personne exerce un contrôle approprié sur les dosages des produits chimiques et sur le mode d'opération des équipements afin de répondre aux critères établis à l'intérieur des différents règlements et normes. Il inspecte les lieux de travail et les équipements. Il effectue régulièrement la lecture des appareils de mesure et autres instruments d'enregistrement afin de détecter les défaillances de l'équipement. Il effectue divers travaux d'entretien mécanique, d'instrumentation et de contrôle des équipements. Elle prélève des échantillons d'eau et fait les dosages chimiques et les numérations bactériennes. Elle analyse les renseignements fournis par les divers indicateurs et prend les actions appropriées aux circonstances. Elle effectue des relevés techniques, compile des données, rédige des rapports d'événements. Elle s'assure du suivi et de la mise à jour du programme d'entretien préventif ainsi que des rapports journaliers et mensuels internes. Elle fait l'inventaire et l'échantillonnage à caractère environnemental. Elle respecte les consignes de sécurité et porte l'équipement de protection individuelle requis pour exécuter les travaux.

Cette liste n'est pas restrictive. Dans l'exécution de ses fonctions, l'opérateur ou l'opératrice à l'assainissement des eaux au Service des travaux publics effectue toutes tâches connexes.

Exigences :

Savoir

- Posséder un diplôme d'études professionnelles (DEP) en traitement des eaux.
- Détenir un certificat d'opérateur de réseau de distribution.

Savoir-faire

- Posséder un minimum d'une (1) année d'expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire.
- Détenir un permis de conduire de classe 5, valide au Québec.
- Maintenir son carnet de vaccination à jour.
- Connaissance en entretien mécanique (pompes) serait un atout.

Savoir-être

- Avoir de l'initiative et un sens des responsabilités.
- Capacité à travailler dans un environnement où circulent des odeurs désagréables.

Disponibilité

- 40 h par semaine à compter du mois de juin 2018.
- Être disponible afin d'effectuer, à l'occasion, des travaux en urgence en dehors des heures normales de travail.

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant.
Seules les personnes retenues seront contactées.